

---

**Réunion inter Commissions locales de l'eau**  
**relative au projet de substitution de ressource pour l'alimentation en eau potable**  
**à partir de la nappe de l'Oligocène dit "Champ captant des Landes du Médoc"**

---

**Réunion du 7 décembre 2017 (salle des fêtes de Sainte-Hélène)**

---

Relevé de décisions

Présidée par Messieurs DUCOUT et SABAROT, respectivement présidents de la CLE du SAGE Nappes profondes de Gironde et de la CLE du SAGE Lacs médocains, cette réunion avait pour ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de la quatrième réunion d'information du 28 juin 2016 ;
2. Quelques rappels et éléments d'actualité sur les substitutions de ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du SAGE Nappes profondes de Gironde ;
3. Information sur les études complémentaires pour l'amélioration du modèle PHONEME (pompages d'essai ; forages du Temple) ;
4. Impact de l'exploitation d'un champ captant de 10 millions de m<sup>3</sup>/an dans la nappe de l'Oligocène sur le fonctionnement des peuplements de Pin maritime du Sud Médoc ;
5. Les suites du projet : prochaines échéances, études à venir ;
6. Rappel des questions formalisées lors des réunions des ateliers ;
7. Questions diverses.



134 personnes ont été invitées, 54 personnes étaient présentes, 14 personnes étaient par ailleurs excusées, 2 d'entre elles s'étant faites représenter. La feuille de présence est jointe en annexe.

**Mot d'accueil (M. Camedescasse)**

La réunion débute à 14h par un mot d'accueil de M. Camedescasse, Maire de Sainte Hélène. Il salue la reprise des réunions d'information sur le projet « Landes de Médoc ».

**Propos introductifs des Présidents de CLE (Messieurs Sabarot et Ducout)**

M. Ducout remercie pour l'accueil le maire de Sainte Hélène et remercie tous les gens présents dans la salle.

Il rappelle la loi sur l'eau de 1992 qui a créé les SDAGE lesquels ont permis ensuite de décliner les problématiques plus locales dans les SAGE.

Les SAGE sont portés par des CLE qui rassemblent l'ensemble des acteurs.

Il revient également sur les 60 ans d'observation du niveau des nappes en Gironde qui ont permis d'élaborer les dispositions du SAGE Nappes profondes de Gironde votées par la CLE à l'unanimité.

Il évoque ensuite les différents SAGE du département de la Gironde dont celui des lacs médocains.

Il revient sur toutes les actions d'ores et déjà mises en place dans le cadre des dispositions du SAGE Nappes profondes de Gironde, par exemple :

- le travail dans les collectivités sur les fuites des réseaux d'eau potable ;
- le programme d'action pédagogique milieu scolaire avec l'inspection académique ;
- le travail de sensibilisation et d'expérimentation mené dans le cadre du projet MAC'Eau notamment au niveau de la distribution de matériels hydro-économies.

Cependant les économies d'eau ne suffisent pas à répondre au besoin dans une perspective de gestion équilibrée et durable des nappes.

Ainsi, il a été démontré la nécessité de créer des ressources de substitution afin de permettre de réduire les prélèvements dans les nappes trop sollicitées.

La nappe de l'Oligocène dans le sud du Médoc est apparue très tôt comme une ressource potentielle pour se substituer aux prélèvements réalisés dans la zone centre du SAGE.

Il s'agit alors de faire la meilleure analyse possible des impacts et d'apporter la meilleure connaissance possible à travers ces réunions InterCLE.

Il est proposé aujourd'hui de faire le point sur les dernières connaissances. M. Ducout indique l'ordre du jour avant de passer la parole à M. Sabarot.

M. Sabarot excuse l'absence du député M. Simian. Il ne souhaite pas revenir sur la gestion chaotique de la concertation dans la genèse de ce dossier.

Il indique que maintenant un débat sur le fond est attendu non seulement sur la sylviculture mais également sur les lagunes, leur biodiversité. Il rappelle les attentes des maires médocains sur l'impact du champ captant sur les nappes « des Abatilles » (Oligocène / Eocène), ainsi que sur la clarification du volume à prélever = 10 ou 12 millions de m<sup>3</sup>.

Effectivement la loi sur l'eau existe et privilégie la consommation humaine. Ainsi, la solidarité entre territoire doit être portée. Si une décision est prise, elle le sera en toute connaissance.

## **1. Validation du compte rendu de la quatrième réunion d'information du 28 juin 2016**

Le relevé de décisions de la réunion du 28 juin 2016 est approuvé en l'état.

## **2. Quelques rappels et éléments d'actualité sur les substitutions de ressource nécessaires à l'atteinte des objectifs du SAGE Nappes profondes de Gironde.**

La présentation est faite par M. de Grissac pour le SMEGREG.

M. de Grissac rappelle le constat établi sur le bilan déséquilibré à grande échelle des nappes profondes et des risques locaux lors de l'état des lieux du SAGE Nappes profondes de Gironde. Il a été démontré que certaines nappes sont surexploitées. Il rappelle que, compte tenu de la prédominance de cet usage qui pèse plus de 90% de prélèvements dans les ressources à l'équilibre ou déficitaires, le SAGE Nappes profondes de Gironde ne peut pas être dissocié de l'alimentation en eau potable.

L'enjeu actuel du SAGE c'est la pérennisation d'un mode d'alimentation en eau potable qui garantit à moindre coût une très grande sécurité sanitaire. Il poursuit en rappelant les orientations de gestion du SAGE :

- une politique d'économies d'eau ;
- en complément des projets de substitution de ressource ;
- avec un préalable : la révision des autorisations de prélèvement.

Il rappelle que la révision des autorisations a été menée par les services de l'Etat, que la politique d'économies d'eau est en cours de déclinaison avec des résultats qui ont permis de réévaluer de 30% à la baisse les besoins en ressource de substitution. Il précise que cette politique nécessite une veille permanente pour que le niveau de performance atteint soit tenu. Et les économies d'eau n'étant pas suffisante à elles seules pour atteindre les objectifs du SAGE, il s'agit de travailler sur la mise en œuvre de substitution de ressource.

En 2015, la CLE a actualisé les besoins en ressources de substitution à partir d'une projection combinant des hypothèses de croissance démographique et d'évolution des consommations unitaires. Elle est parvenue à la conclusion suivante : 2 projets de substitution à 10 Millions de m<sup>3</sup>/an chacun devront être mis en œuvre d'ici à 2021.

M. de Grissac redéfinit le concept de substitution. Il revient sur le projet déjà opérationnel depuis 2003 de substitution pour les industriels de la presqu'île d'Ambès. A ce jour le volume substitué tous projets confondus (eau industrielle et forage AEP de Bayas, de Salignac et de Castelanaud de Médoc) est estimé à 4,5 millions de m<sup>3</sup>/an.

M. de Grissac rappelle qu'en matière de substitution, la multiplication des projets locaux n'est pas soutenable d'un point de vue économique. Combiner la concentration des substitutions structurantes sur l'agglomération bordelaise et l'utilisation des capacités de transfert du réseau de Bordeaux Métropole constitue la meilleure solution.

11 projets de substitution ont été analysés selon des critères très précis, trois grands projets ont été jugés réalisables :

- Oligocène Sainte Hélène,
- Cénomanien Sud Gironde (étude en cours par le SMEGREG),
- Eau de Garonne, réinfiltration et reprise.

Le projet de substitution à partir de l'Oligocène de Sainte Hélène est porté par Bordeaux Métropole depuis sa délibération de janvier 2013. Ce projet vise à permettre de réduire les prélèvements dans les nappes de la zone Centre par substitution d'une partie des sources d'approvisionnement en eau potable de la métropole et des territoires ruraux périphériques, notamment dans l'Entre deux Mers.

A cet effet un schéma de substitution a été élaboré et un contrat de substitution entre Bordeaux Métropole et les services desservis par la nouvelle infrastructure est en cours d'élaboration.

En effet, il est rappelé que seuls 60 % de l'eau produite par le projet Landes de Médoc seront utilisés par la Métropole. Ainsi 10 services dont 1 qualifié de « privé » vont être alimentés en eau potable à partir de cette infrastructure.

M. de Grissac rappelle l'impact de ce projet sur la facture d'eau des abonnés de chacun des services concernés et développe les caractéristiques du contrat de substitution.

M. Ducout remercie M. de Grissac pour cette présentation.

### **3. Information sur les études complémentaires pour l'amélioration du modèle PHONEME (pompage d'essai ; forages du Temple)**

M. Gendreau revient sur les essais de pompage qui ont été réalisés sur l'Oligocène à Saumos afin de mieux comprendre les relations entre le Miocène et le Plio-quaternaire. Les essais ont été réalisés sur 4 jours afin de répondre aux contraintes pour l'alimentation en eau potable. Les résultats obtenus seront incorporés dans PHONEME.

Il rappelle ensuite les objectifs du chantier des forages de reconnaissance sur la commune du Temple :

- vérifier la géométrie et la capacité du réservoir Oligocène,
- affiner la connaissance sur la perméabilité des aquifères et des épontes,
- déterminer les échanges entre les différentes nappes du secteur,
- valider sur le terrain l'intérêt du déplacement du champ captant vers le sud en termes d'impacts.

Après une description des travaux, et du déroulement du chantier il indique le programme d'investigations associées à chaque forage.

A noter que des analyses d'eau pour la potabilité ont été réalisées.

Les premiers résultats montrent que sur l'aspect qualitatif il n'y a pas de problème sur le plan bactériologique, physico-chimique, il n'y a pas de fer et de manganèse également. Sur l'aspect de la productivité, les premiers pompages de longue durée traduisent une très bonne productivité de l'aquifère Oligocène.

Pour ce qui concerne les impacts pour les niveaux du pompage Oligocène, seul l'Aquitainien est impacté. Le Plio-quaternaire et le Miocène moyen ne sont pas impactés.

Pour le pompage à l'Helvétien, les impacts sont faibles sur les niveaux de l'Aquitainien, très légers au Plio-quaternaire. L'Oligocène n'est pas impacté.

Pour le pompage au Plio-quaternaire, un léger impact est visible sur les niveaux de l'Helvétien. L'Oligocène et l'Aquitainien ne sont pas impactés.

Enfin pour le pompage Aquitanien, l'impact est très faible sur les niveaux de l'Helvétien et les autres nappes ne sont pas impactées.

#### **4. Impact de l'exploitation d'un champ captant de 10 millions de m<sup>3</sup>/an dans la nappe de l'Oligocène sur le fonctionnement des peuplements de Pin maritime du Sud Médoc**

L'étude menée par l'INRA pour le compte de Bordeaux Métropole est présenté par M. Denis Loustau.

Dans un premier temps M. Loustau rappelle l'objectif de cette étude qui est la quantification des impacts du champ captant sur la production du Pin maritime dans les zones des communes de Saumos, Sainte-Hélène, Le Porge et Le Temple où la nappe phréatique est susceptible d'être impactée.

Il rappelle les conclusions de la phase 1 dans un deuxième temps déjà présentées en Inter-CLE.

M. Ducout reprécise que dans la frange capillaire l'arbre peut disposer l'eau.

M. Loustau précise le déroulement de la phase 2 de l'étude qui compte 3 étapes :

- étape 1 : simulation de la nappe Plio-quaternaire de 2012 à 2100 sous la configuration d'implantation du champ captant appelée « configuration d'implantation optimisée J » ;
- étape 2 : forçage du fonctionnement des peuplements de Pin (GO+) avec les nappes simulées par le modèle hydrogéologique PHONEME, sous 2 scénarios climatiques et deux itinéraires techniques ;
- étape 3 : simulation de l'effet du champ captant par différence entre la production témoin simulée et la production simulée sans champ captant.

Il rappelle l'approche du modèle GO qui représente l'ensemble des échanges du pin avec son environnement (bilan hydrique, de dioxyde de carbone, de stockage de carbone).

La modélisation GO+ reproduit fidèlement la croissance et la production du Pin maritime sous différents régimes de nappe.

Il présente ensuite le modèle PHONEME avec ses 4 composantes principales d'entrée : données géologiques, propriétés des réservoirs, scénarios climatiques basés sur les scénarios possibles 2000 – 2100 et l'implantation de configuration J du champ captant.

Le périmètre de l'étude a ensuite été caractérisé à partir d'un échantillon de 24 points pour obtenir la classe d'âge du peuplement de pins et des variations modélisées de la profondeur de nappes provoquée par le champ captant.

Deux scénarios climatiques ont été retenus l'un relevant d'une simulation avec le respect des engagements de Paris, l'autre sans aucune stabilisation avec un réchauffement compris entre 3,2° et 5,4°C.

L'analyse des 2 scénarios montre :

- une forte différence d'évolution de la concentration en dioxyde de carbone. Il est rappelé que pour les arbres plus la concentration en dioxyde de carbone atmosphérique est élevée plus elle est bénéfique ;
- la différence de température entre les scénarios est de + 4°C en fin de siècle ;
- la diminution des précipitations de 1100 à 800 mm/an entre les 2 scénarios ;
- le doublement du déficit de pression de vapeur dans l'air en fin de siècle (demande évaporative plus forte) pour le réchauffement entre 3,2C et 5,4°C.

Localement, il y a de très faibles variations au sein du périmètre étudié, et le second constat repose sur une différenciation des scénarios après 2050.

Deux scénarios de culture selon des itinéraires techniques distincts ont été retenus pour évaluer la production de biomasse sylvicole.

M. Loustau rappelle les sources d'erreurs sur les modèles. M. Ducout fait remarquer qu'il y a tout de même un encadrement des incertitudes.

M. Loustau confirme en précisant que les incertitudes des modèles sont connues et intégrées aux résultats.

Dans l'analyse des effets du champ captant sur la nappe Plio Quaternaire, sur la base du scénario climatique accord de Paris, M. Loustau précise qu'il n'y a pas de différence entre champs captant et témoin. Les impacts sont faibles (5 à 10 cm) en été quand la nappe est basse. Aucune baisse n'a été constatée en hiver ou au printemps. Il n'y a aucun impact dans 93% du temps.

M. Loustau explique que dans tous les scénarios, l'impact du champ captant se produit en période d'étiage, alors que la nappe phréatique ne participe plus à l'alimentation en eau des arbres.

L'impact sur la production est très peu différent entre Les deux scénarios, c'est globalement le changement climatique qui est visible.

La production sylvicole en fonction des 2 itinéraires techniques testés a des variations qui s'expliquent par les différences de classes d'âge initiales des pins. L'effet « climat » est plus accentué en itinéraire

technique « semi dédié » en fin de siècle. L'augmentation de la concertation en dioxyde de carbone compense l'impact négatif du climat.

M. Loustau indique que l'effet moyen du champ captant sur la production sylvicole est compris entre - 1,2% et + 0,6%. Ces différences sont très en deçà de l'incertitude du modèle et l'effet du champ captant peut être considéré comme nul pour plus de la moitié des 24 points échantillonnés.

Le modèle trouve un écart de production de - 2,5 m<sup>3</sup> pour 514,7 m<sup>3</sup> cumulés de 2012 à 2099. M. Ducout s'interroge sur le 514,7 m<sup>3</sup> produit en 90 ans.

M. Loustau indique qu'il n'y a pas de relation statistique pour exprimer la variation de production. Il rappelle que l'on ne trouve pas toujours les mêmes résultats avec le modèle pour une même simulation, car un choix aléatoire est fait sur les arbres.

Les écarts de valeurs expliquent les différences.

M. Loustau précise donc qu'il n'y a pas de mise en évidence d'impact significatif du champ captant sur la croissance du pin.

Cette conclusion s'applique aux scénarios de réchauffement climatique et aux itinéraires sylvicoles. Il complète en mentionnant qu'on n'est pas capable de voir un effet s'il existe. L'effet n'est pas supérieur à 0,5 %.

Pour M. Ducout, dans l'état actuel des connaissances, c'est le mieux que l'on puisse faire étant entendu que c'est l'effet climat qui est prépondérant.

M. Point indique son souci avec les données utilisées en entrée, notamment :

- les valeurs sans intervalle de confiance ;
- l'absence de calcul d'incertitude dans la modélisation et ses résultats ;

Pour la valeur moyenne sur un intervalle de confiance, il conviendrait de prendre un point dans l'intervalle de confiance.

Ce n'est pas du tout le genre d'approche que donne la simulation de la configuration « J » du champ captant. Il y a une accumulation de toutes les hypothèses. Il demande aussi à voir la propagation des erreurs dans le modèle de l'INRA.

M. Gendreau indique que le positionnement « J » du champ captant a été présenté en InterCLE et que le choix de retenir la valeur moyenne pour tous les modèles a été fait lors de la dernière InterCLE.

M. Loustau rappelle que les 80 paramètres étudiés dans le modèle GO+, ne sont pas tous sensibles. Il faut analyser la sensibilité de chaque paramètre, sélectionner les plus sensibles et vérifier l'incidence de chacun d'eux.

M. Point indique que cette méthode de Monte-Carlo n'est pas utilisée par PHONEME. Il considère que les données ne sont pas utilisables en l'absence d'appréciation de leur incertitude.

M. Loustau indique qu'au-delà des gains de la nouvelle version de PHONEME, il a été envisagé d'utiliser, comme en phase 1, des hypothèses d'impacts plus forts, mais l'exercice a été abandonné car les rabattements utilisés, à savoir 50 cm toute l'année par exemple, sont très loins de ce que sera la

réalité, avec des variations inter-saisonnieres fortes, et des rabattements liés au champ captant nuls sur certaines périodes.

M. Pedron rappelle que cette discussion sur la chaîne des cumuls des données et des incertitudes dure depuis un certain temps. Elle est fondamentalement pertinente, mais il y a un principe de réalité et des difficultés à produire une incertitude sur une donnée, l'incertitude sur le résultat est complexe.

L'encadrement formel des résultats ne peut pas être fourni, dans l'état actuel de la recherche et développement. Il s'agit bien de ne pas donner un encadrement pour donner un encadrement. On peut se poser la question des scénarios testés dans GO+. Cependant, on a opté pour un scénario médian qui semble confirmé par les essais de pompage du Temple. On ne peut pas apporter plus de réponse.

M. Perragal (DFCI) rejoint M. Point sur les incertitudes. Il y a beaucoup d'hypothèses pas très réalistes. Il accepte l'idée qu'il n'y ait pas d'impact à l'étiage mais la durée de l'étiage peut varier dans le temps. Il lui paraît nécessaire d'aller jusqu'au bout de la démarche et de demander un engagement sur un dédommagement s'il y a des impacts avérés.

M. Ducout rappelle qu'il a toujours été précisé qu'il y aurait un suivi pour mesurer les éventuels impacts. Pour M. Perragal, un suivi n'est pas suffisant. M. Maurin de la mairie du Temple souhaite évoquer :

- les pertes d'eau dans les réseaux AEP
- le problème des dolines signalé par la Lyonnaise des eaux.

M. de Grissac indique que la perte moyenne dans les réseaux en Gironde est la moins élevée de tout le bassin Adour Garonne. Le meilleur rendement des réseaux est obtenu en Gironde pour un coût maîtrisé.

Pour ce qui concerne les solutions alternatives, il rappelle que la CLE du SAGE Nappes profondes, a arbitré après présentation des différentes études. Il indique que toutes les études sont disponibles en téléchargement sur le site internet du SMEGREG ;

Enfin, il précise ce qu'est une doline et que ce phénomène géologique liée à la dissolution des carbonates n'est pas connu dans le secteur. Il s'interroge sur le lien avec le sujet de la réunion.

M. Maurin indique que c'est un affaissement de terrain signalé par la Lyonnaise des eaux (Saint-Médard en Jalle). M. Alezine répond que la doline est d'origine naturelle. M. Renard indique que le Département accompagne la recherche de fuite sur les réseaux d'alimentation en eau potable. Il y a donc une politique quantitative pour la gestion des réseaux d'une part et pour les volumes à substituer d'autre part.

M. Point revient sur l'information et la concertation. Il a entendu dire qu'on était arrivé au bout de la concertation pour la CLE Nappes profondes de Gironde. Il souhaite cependant revenir sur le principe même du prélèvement fait dans l'Oligocène du littoral pour régler une partie des problèmes de la zone Centre. Il ne faudrait pas créer pour cela un nouveau problème dans les unités de gestion Eocène et Oligocène littoral. Avec les simulations produites on n'a pas la garantie de la préservation de l'UG Oligocène littoral (Médoc).

M. de Grissac rappelle que les séries décennales sèches ont été utilisées car on ne disposait pas d'autres scénarios. Le groupe des experts hydrogéologues mis en place par la CLE a jugé que le comportement littoral pouvait faire l'objet de tels prélèvements. Il précise qu'il n'y a pas possibilité par

un simple calcul direct de fixer une valeur de VMPO. C'est par une approche en essai erreur sur la base de scénarios que l'on tente d'approcher les capacités de production. On sait que sur le littoral les nappes ne sont pas mises en danger. Il rappelle que le fait de prélever dans une nappe captive entraîne une baisse normale. Ce que l'on vérifie pour fixer un VMPO, c'est le comportement de la nappe après arrêt des prélèvements. Pour tous les scénarios testés pour les unités de gestion du littoral, la nappe revient à son niveau d'origine. Il n'y a pas de doute sur sa capacité à retrouver rapidement son état initial, même avec les scénarios de changement climatique.. Tout ceci a été validé par un groupe d'experts hydrogéologues exerçant une activité dans la sphère publique. Les propositions ont également été validées par la CLE Nappes profondes de Gironde.

M. Ducout indique que l'on a bien pris note de ce qui a été indiqué. Il rappelle que toutes les étapes d'élaboration du SAGE et de sa révision ont été validées à l'unanimité.

M. Maurin revient sur la dernière diapo de la présentation de M. Loustau ; -0,5 % sur la production annuelle en bois fort et représente donc 15 m<sup>3</sup> en cumul sur la période 2012-2099

M. Loustau précise que ce – 0,5 % est un pourcentage cumulé sur la production fin de siècle. Donc sur 500 m<sup>3</sup> de production, la perte représente moins de 2m<sup>3</sup> sur la période d'étude.

## 5. Les suites du projet : prochaines échéances, études à venir

M. Gendreau fait un point sur les études à venir dans les prochains mois :

- Recalage du modèle PHONEME
- Instrumentation et suivi du milieu superficiel
- Recherche de parcelles pour l'optimisation du positionnement du champ captant.

### Eléments conclusifs

M. Servat prie l'Assemblée d'excuser le départ de M. le Sous Préfet. Sur la question de trouver d'autres ressources en Gironde, il redit qu'il est nécessaire de maintenir la capacité actuelle pour que chaque girondin ait un accès à l'eau potable à partir des nappes profondes. Il renvoie à ce qui est fait en Ile de France et les choix techniques de traitement de l'eau. Par contre ce n'est pas parce qu'en Gironde on a de la chance d'avoir des eaux profondes de qualité que l'on doit faire n'importe quoi.

Il rappelle qu'on n'est pas au bout de la concertation. Les collectivités ont souhaité mettre en place un cercle restreint d'interlocuteurs pour être en capacité d'identifier des questionnements. La procédure de concertation a permis de consolider la connaissance.

La participation du public se fera plus tard, telle que prévue par la loi. Cette phase existera. Il y a nécessité d'être en capacité de préparer les éléments.

S'il est décidé de poursuivre l'opération par le porteur du projet, ces phases seront mises en place.

Il reste des questions auxquelles Bordeaux Métropole devra de répondre.

M. Servat retient que le modèle n'est pas capable de déceler un impact du champ captant alors que celui du changement climatique sera lui plus important.

Il est nécessaire d'attendre les derniers résultats issus de PHONEME qui ne pourront pas être présentés avant le printemps. Viendra alors le temps des décisions.

M. Sabarot remercie M. Servat et le rejoints sur le sujet. Cependant il pense qu'il faut entendre l'alerte de M. Maurin sur le sujet.

Il faut bien prendre conscience que dans les années à venir, on va solliciter des nappes préservées. Il faut se préoccuper de la préservation, il faut faire attention à l'usage de l'eau. Il adresse un mauvais point à Mme Jacquet, il considère qu'on ne peut pas arriver sur les territoires et avancer de manière masquée. Au final, on se rappellera plus les problèmes de forme que de fond.

Il demande un peu d'humilité sur la réflexion.

Hors contexte, il souhaite revenir saluer l'investissement financier de l'agence de l'eau Adour Garonne c'est la plus grosse subvention. Il rappelle le racket de l'Etat dont font l'objet les financements de l'Agence de l'eau notamment pour financer l'AFB, l'ONFCS. Et donc plus le temps passe, plus les financements risquent d'être bas.

Si on doit prendre du temps pour affiner les modèles, il faut être vigilant sur les mécanismes financiers.

M. Renard rejoint M. Sabarot sur les positions récentes prises sur les budgets des Agences de l'eau.

Mme Jacquet indique que l'on apprend de ses erreurs. Elle considère que Bordeaux Métropole n'avance pas masqué. La concertation est réelle, elle y tient ainsi que M. Turon.

Elle présente des excuses au nom de la Direction de l'eau et de M. Turon pour les erreurs.

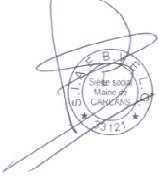
Elle salue le travail fait en InterCLE et rappelle la responsabilité dans le cadre d'une démographie croissante et la responsabilité dans la gestion de l'eau. Pour Mme Jacquet, une InterCLE c'est la base de la concertation.

Elle salue également la qualité du travail de l'INRA en l'état des connaissances actuelles.

M. Héraud indique que la parole n'a pas suffisamment été donnée à la salle pendant la séance. Il précise que l'avis du syndicat de sylviculteurs sera donné plus tard. Il considère que tout ce qui est dit en InterCLE est orienté en faveur du projet.

M. Ducout remercie les participants et clôture la séance, en indiquant que la prochaine réunion de l'InterCLE sur le projet de champ captant se tiendra en avril 2018.

A Bordeaux, le 12 avril 2018

Le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappes Profondes	Le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lacs Médocains
	
Pierre DUCOUT	Henri SABAROT